



Rapport Moral 2013 & Orientations pour l'avenir



présenté à l'Assemblée Générale
17 mai 2014 | Paris

Le CHF, est devenu, ces dernières années, **une véritable « tête de réseau », mutualisant en France les actions citoyennes de développement et de solidarité en Haïti**, dans une démarche de partenariat entre les **80 associations membres en France et une centaine d'associations partenaires en Haïti**. Notre réseau compte également sur **l'engagement citoyen de 150 personnes qui adhèrent à titre individuel**.

Nos activités menées en France et en Haïti ont abouti à **la publication de différents documents d'appui aux actions et réflexions des membres du réseau** : « *Le Guide des bonnes pratiques* », « *Le recueil d'idées sur les projets éducatifs* »; « *Le carnet de route sur l'appui aux migrants haïtiens* » et les « *Actes de la journée de réflexion sur la décentralisation : le lien entre le travail des associations et des collectivités locales haïtiennes* ». Ces publications du CHF sont **autant de références pour nos adhérents que pour nos partenaires**. Ces documents s'inscrivent dans une **démarche générale engagée par le CHF depuis 2 ans: une démarche de structuration et d'accompagnement des pratiques du réseau**. Cet appui pédagogique constitue un soutien essentiel aux membres adhérents du Collectif, avec en plus, bien sûr, tout le travail réalisé autour de l'information: par le biais des bulletins USH et NIH ainsi que les outils numérisés que sont le site WEB et la newsletter.

Le Collectif a également renforcé sensiblement son intervention et ses partenariats structurants avec le Groupe Médialternatif, Veterimed et le GARR.

Par ailleurs les activités de plaidoyer pour le développement s'inscrivent dans le respect des droits humains et l'ensemble de ce travail, de qualité et de fond, nous permet aujourd'hui d'être reconnu par les instances ministérielles. Le CHF a participé au grand débat des « *Assises du développement et de la solidarité internationale* » en février 2013 et a porté son discours devant le cabinet du ministre, afin d'être reconnu comme « le 4^{ème} pilier de la Solidarité avec Haïti » et comme le soutien aux sociétés civiles d'Haïti et de France. Pascal CANFIN, ex-ministre délégué chargé du Développement, nous a renvoyé récemment auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) pour que le CHF puisse être appuyé dans la durée sur l'ensemble du travail entrepris par notre réseau sur Haïti.

Les membres du CHF et ses instances de fonctionnement ont donc un rôle très important pour le soutien au peuple haïtien. **Soyons conscients qu'un réseau ne peut vivre et s'alimenter que s'il inscrit ses actions dans une démarche de réciprocité** : les relations entre différents éléments et acteurs sont soutenues par l'organisation nationale, le CHF, qui s'efforce de rester souple et accessible. Mais les acteurs du réseau, les associations et les collectifs régionaux, sont reliés entre-eux par des connexions qui peuvent être comparées aux nœuds d'un filet. Chaque nœud est indispensable au fonctionnement global du réseau et il constitue une partie de sa richesse et de son efficacité. Ainsi, nous devons tous nous mobiliser pour faire vivre et faire connaître ce réseau citoyen en France et en Haïti. Une occasion nous est offerte à Paris les 12, 13 et 14 juin où se tiendra le **Salon des Solidarités** et auquel le CHF participera, en tenant un stand, aux côtés des organismes officiels de la coopération et toutes les grandes Organisations Humanitaires et de Développement.

Pour mener à bien tout cela, le Collectif **doit pouvoir disposer de ressources financières et humaines**. Or elles sont actuellement limitées et qu'il est **impératif de les renforcer pour pouvoir perdurer**. Sur le plan financier des **démarches ont été engagées auprès de l'Agence Française de Développement dans le cadre du programme « Structuration du milieu associatif »** : un dossier sera déposé très prochainement, mais il devra être négocié et amélioré jusqu'à l'automne. Le CHF reste par ailleurs dans l'attente de la « Reconnaissance d'Utilité Publique » que nous avons sollicitée auprès du Bureau des Associations et Fondations du Ministère de l'Intérieur depuis 2011 : cette reconnaissance, au delà de son caractère administratif, permettrait au CHF de recevoir notamment des legs.

Les ressources humaines pour l'animation du réseau sont constituées des salariées et des bénévoles. Le départ de Cindy Drogue à la fin mai, va exiger une réorganisation du travail au siège du CHF ; on va retrouver la configuration de coordination en binôme, renforcée de la présence d'une personne recrutée en service civique. Il est indispensable de renforcer la mobilisation des bénévoles, présents dans les structures comme le CA, mais aussi dans les équipes qui sont en lien avec le siège à Paris.

Cette année 2014 sera l'occasion de nous retrouver pour le grand événement que constituent les 5èmes Rencontres Nationales, autour du thème : « **Le droit et l'accès à l'Eau et à l'Assainissement comme supports d'un partenariat franco-haïtien durable** », les 9, 10 et 11 novembre à Lille. Nous comptons sur vous, sur votre participation en amont et sur votre présence pendant ces 3 journées pour faire de ces Rencontres une réussite du réseau CHF. Les associations y trouveront des exemples d'interventions réussies, elles rencontreront des compétences haïtiennes et françaises qui leur apporteront des possibilités de monter des projets avec le soutien de partenaires ; elles pourront mieux répondre à ce besoin indispensable à toute Vie.

Les orientations du CHF pour la fin 2014 et les années suivantes

Le CHF aujourd'hui : état des lieux

Grâce à la mobilisation des associations membres et de certains collectifs régionaux, le CHF a réussi à manifester une solidarité forte avec les populations haïtiennes et à faire prendre en compte par les autorités administratives et politiques en France et en Europe certains aspects de la réalité actuelle de ce pays. Pour arriver à cela nous sommes en relation avec de nombreuses personnes, professionnelles ou bénévoles, avec des associations militantes et avec des organismes officiels.

Notre organisation nationale fonctionne bien et répond, à la mesure de ses moyens financiers et humains,

- aux besoins d'information, satisfaits constamment par différents supports (bulletins, site internet, réseaux sociaux).
- aux attentes de nos partenariats avec les ONGs haïtiennes : VETERIMED, GARR et Alterpresse. Quoique bien établis, ils sont à renouveler constamment,
- aux sollicitations des associations-membres dont 42 ont répondu à un questionnaire qui permettra d'établir un fichier et une base de données desquelles seront extraits les éléments de notre véritable identité. Toutes ces associations ont l'objectif commun de soutenir le développement d'Haïti en étant partenaires des acteurs locaux du pays.

On pourrait dire qu'en apparence tout va bien. Or la moitié des associations membres n'ont pas répondu à notre enquête et il existe aussi environ 200 petites associations œuvrant en Haïti qui ne sont pas membres du CHF. Il serait intéressant de rentrer en discussion avec toutes celles-là, pour tenter de comprendre pourquoi toutes ces personnes de bonne volonté passent à côté de l'application de la devise nationale d'Haïti : « l'union fait la force ».

Le CHF à l'avenir

Pour définir des orientations d'actions et de fonctionnement pour les années à venir, il est indispensable de partir de cette réalité et de se préoccuper de l'ensemble des adhérents et sympathisants du Collectif Haïti de France ; ils déclarent tous être très attachés au développement d'Haïti et à leurs partenaires.

Deux rapports internes effectués par le Collectif en 2010 et 2012, et un diagnostic institutionnel en 2013 mené par un cabinet de professionnels, ont permis de mieux comprendre comment était perçu le CHF par ses adhérents et ses partenaires et d'appréhender, ces dernières années, l'état de ses relations avec les associations (voir le site web).

- Ces études révèlent toutes que de nombreuses associations ont peu de relations avec les instances du Collectif (Bureau, CA et commissions) et qu'elles ont des réticences à rejoindre les 7 collectifs régionaux. Elles ont d'autre part beaucoup de difficultés à monter des projets, notamment parce que leurs ressources financières et humaines sont très faibles et basées sur le bénévolat. Elles organisent des actions et des manifestations localement en France, qui leur permettent de parler positivement d'Haïti, et aussi de collecter des fonds destinés à leurs partenaires haïtiens, auxquels elles font parvenir des dons et auxquels elles n'ont pas souvent l'occasion de rendre visite. (Rappelons que le collectif prône désormais le partenariat et non plus l'assistanat qui se limite souvent à l'envoi d'argent ou de matériel).

- Le Collectif a le devoir d'aider toutes ces associations-membres à dépasser cet état de fait, car leurs adhérents formulent, tous, le vœu de soutenir le développement d'Haïti, sans parvenir à mobiliser efficacement les moyens d'y parvenir.

I- La première démarche pour le Collectif serait sans doute de leur rendre visite et de les rencontrer, pour bien connaître tous les aspects humains et matériels de leurs structures, réfléchir avec elles, puis leur proposer les outils et documents dont le CHF dispose, de leur faire part des réussites de certaines associations¹.

Les associations pourraient alors se mettre à travailler avec le Collectif et d'autres associations du CHF, peut-être avec des ONG collaboratrice de l'EPFH, construire des projets innovants, trouver des financements.. Ces 3 dernières démarches sont liées, car il est indispensable de travailler collectivement et d'en trouver les moyens. Le montage d'un projet permet tout cela, même s'il est difficile, fastidieux par moments, du fait des multiples renseignements demandés et des formalités à remplir. Le CHF, au niveau national et dans les régions, est en capacité de visiter et stimuler les associations à mettre en place des projets, à solliciter des subventions et à constituer des fonds d'investissement. Pour le montage de projets des organismes comme La Guilde Européenne du Raid, le PRA-OSIM et d'autres lancent annuellement des Appels à Projets et disposent de dotations pour le financement de petits projets (jusqu'à 15 000 €) et mettent à la disposition des opérateurs d'appui qui fournissent une aide à la conceptualisation et l'écriture du dossier de demande de subvention. Pour éviter des visites trop individualisées et pour regrouper les rencontres, *les collectifs (ou réseaux) régionaux du CHF peuvent intervenir ; une rencontre des 7 collectifs pourrait avoir lieu au printemps 2015.*

II. Entrevoir des « Journées Solidarité-Partenariat avec Haïti » dans plusieurs villes et régions avec un triple objectif :

1) Nouer le contact avec toutes les bonnes volontés sympathisantes d'Haïti et leur proposer ce qui est évoqué ci-dessus. Chaque association est souvent centrée sur son action (une école, un centre de santé, un projet agricole...) et elle n'ose pas la partager avec d'autres. Il serait souhaitable d'arriver à démontrer que le travail collectif permettra d'amener beaucoup plus à leurs partenaires, sans qu'ils perdent le lien avec eux.

2) Montrer à un large public que nous voulons rester solidaires d'Haïti, pays avec lequel la France a 4 siècles d'histoire commune, une histoire mal-connue de nos concitoyens. Pour cela, nous pouvons avoir accès à des conférenciers, des films, des montages photographiques, des troupes de théâtre et des groupes de musique haïtienne...

3) Avoir des entretiens ciblés sur Haïti avec des responsables administratifs de nos régions et des élus locaux pour qu'ils prennent ce pays en compte dans leurs actions de coopération et de solidarité internationale.

Pour cela il faudrait dans chaque région ou grande ville avoir un ou deux leaders avec une petite équipe (pourquoi pas celle d'un collectif régional ?).

(Cette démarche nécessite qu'on se mette d'accord sur un texte qui montrerait l'identité collective des associations du CHF- la base de données issue des fiches reçues aidera – c'est le Point 2 validé par le CA du 30/11/13).

III) La question financière des associations et du Collectif :

- **Les associations** ont de multiples possibilités locales pour collecter des financements par des fêtes et des manifestations diverses. Il est nécessaire de solliciter une subvention de la part de chaque mairie où l'association est implantée, bien que cette subvention soit souvent assez faible. Le soutien aux partenaires haïtiens peut passer aussi par des appels à dons ciblés sur un objectif, comme la construction ou le soutien à une école, à un projet. Le volume des financements obtenus dépendra essentiellement du dynamisme des membres de l'association. C'est le montage de projet qui permettra d'avoir des ressources suffisantes pour répondre aux besoins réels des partenaires haïtiens. Un récapitulatif de toutes les possibilités avec des informations précises (*on a parlé de cartographie interactive- il faudra montrer des exemples et faire des démonstrations*), pourrait être élaboré et mis à disposition des associations.

1. Ceci correspond au renforcement du dialogue entre administrateurs et adhérents - décision CA du 30 nov. 2013

- **Pour le collectif**, la résolution de cette question est plus difficile, mais elle doit permettre la pérennité de la structure et le soutien pour de nombreuses années à nos partenaires de la société civile haïtienne. Actuellement, nous devons chaque année solliciter des subventions et des aides ponctuelles qui nous permettent d'équilibrer tant bien que mal l'exercice budgétaire en cours. Il nous faudrait acquérir des ressources propres qui seraient « placées » et dont les intérêts pourraient assurer le fonctionnement du CHF, soit les charges des deux salariés permanents (ces 2 postes coûtent environ 80 000 € par an). **D'où peut provenir ce capital ? De nous tous, mais à des degrés divers.** Il peut y avoir des dons où chacun met ce qu'il peut mais la principale rentrée pourrait venir de legs. Le résultat positif de l'année 2013, va nous permettre de relancer le Bureau des Associations du Ministère de l'Intérieur, où le dossier de Reconnaissance d'Utilité Publique du CHF est en attente...

Paul VERMANDE,
Président,
Le 17 mai 2014 à Paris.